



suppression prime de fin d'année pour une partie des salariés

Par **poupynette**, le 11/01/2024 à 16:10

bonjour

mon entreprise a supprimer la prime de fin d'année pour une partie des salariés, a t elle le droit?

Merci d'avance de vos réponses

Par **Prana67**, le 11/01/2024 à 16:16

Bonjour,

Pouvez vous préciser la nature de cette prime et pourquoi elle est supprimée pour certains salariés ?

Par **poupynette**, le 11/01/2024 à 16:19

c'est une prime de fin d'année qui est versé en décembre depuis des années avec des montants différents pour chaque personnes selon des critères qui ne tiennent qu'a leur bon vouloir des patrons . et cette année sur 25 personnes il y a 8 qui ne l'ont pas eu et j'aurais voulu savoir si ils sont dans leur légalité?

Par **Prana67**, le 11/01/2024 à 16:22

Le "bon vouloir" n'est à priori pas un critère pertinent. Il y a surement des critères plus objectifs tel que présentéisme, productivité, chiffre d'affaire, etc...

Avez vous des représentants du personnel ?

Par **poupynette**, le **11/01/2024** à **16:29**

non nous n'avons pas de représentants du personnel ...et pour les critères c'est sur le papier
mais en réalité ca suit pas!